



USAID | **GUINÉE**
DU PEUPLE AMERICAIN



MODÈLE D'AGRI- BUSINESS DE LA FILIÈRE KARITÉ EN GUINÉE

**PROJET ACTIVITÉ DE RENFORCEMENT DE LA
COMMERCIALISATION AGRICOLE (ARCA)**

Novembre 2005

Cette publication a été produite pour l'Agence américaine pour le développement international. Elle a été préparée par Chemonics International Inc.

MODÈLE D'AGRI- BUSINESS DE LA FILIÈRE KARITÉ EN GUINÉE

**PROJET ACTIVITÉ DE RENFORCEMENT DE LA
COMMERCIALISATION AGRICOLE (ARCA)**

**Contrat No. PCE-I-00-99-00003-00
Task Order No. 29**

Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence américaine pour le développement international ou du gouvernement américain.

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes.....	v
Résumé analytique	1
1. Introduction.....	3
2. Méthodologie.....	4
Les interviews.....	4
3. Élaboration du plan d'action.....	5
A. PLAN D'ACTION À COURT TERME.....	5
3.1. Mise en place de quatre centres pour collecte et facilitation de l'exportation de l'amande.....	5
3.2. Organisation de la production du beurre dans chacun des quatre centres.....	10
4. Interventions directes du projet ARCA.....	13
4.1. Mise en place d'un fonds de financement de la campagne de collecte.....	13
4.2. Création et vulgarisation de labels « amande améliorée » et « beurre amélioré ».....	13
4.3. Appui à l'établissement des liens de marchés.....	15
B. PLAN D'ACTION À MOYEN TERME.....	16
4.4. Amélioration de la qualité des produits karité.....	16
4.5. Augmentation des volumes de production et de commercialisation des produits karité.....	17
5. Conclusion.....	19
Annexes	
Chronogramme d'intervention du projet ARCA pour la phase pilote de 15 mois.....	20
Budget estimatif pour la phase pilote de 15 mois.....	21

Tableaux contenus dans le rapport

No.	Titre du tableau	Page
1	Affectation des zones de collecte aux exportateurs pilotes	6
2	Scénario 1A : Achat et traitement des noix jusqu'à obtention de l'amande	7
3	Scénario 2A : Achats et vente des amandes	8
4	Scénario 1B : Transformation des amandes issues des scénarios 1A et 2A en beurre par la méthode semi-mécanisée manuelle	11
5	Scénario 2B : L'exportateur fait broyer les amandes par les propriétaires de plates-formes privées	12
6	Coût de réalisation d'un magazine de 10 à 15 mn plus une diffusion	13
7	Coût de réalisation d'un microprogramme de 2 à 3 mn plus trois diffusions	14
8	Coût de réalisation d'une table ronde de 20 à 30 mn plus une diffusion	14
9	Coût de réalisation d'un spot publicitaire	14

ACRONYMES

ACA	Agence de Commercialisation Agricole
ADF	Fondation pour le développement en Afrique (African Development Foundation)
AFTT	Association des Femmes Techniciennes et Technologues
AGOA	African Growth and Opportunity Act
ARCA	Activités de Renforcement de la Commercialisation Agricole
ASNAPP	Agribusiness in Sustainable Natural African Plant Products
FG	Francs guinéens
MRE	Maison Régionale de l'Entrepreneur
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
URCO	Union Régionale de Commercialisation des Oléagineux
USAID	Agence américaine pour le développement international (United States Agency for International Development)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Au terme des études des phases 1 et 2, il a été prouvé que la filière karité peut jouer en Guinée un rôle capital dans le développement de l'économie nationale et la lutte contre la pauvreté eu égard aux groupes cibles concernés le plus par cette activité. Il a aussi été révélé que le niveau d'organisation de la filière, de motivation des acteurs et d'assistance au secteur est si faible que les méthodes et moyens actuels ne sont pas à mesure de répondre à la demande du marché.

Le projet Activité de Renforcement de la Commercialisation Agricole (ARCA), qui est le premier dans l'appui à cette filière, est un projet pilote pour l'appui à l'exportation des produits du karité. La présente étude, en phase 3, vise à tracer un itinéraire technique de production d'amandes et de beurre de qualité à travers un plan d'action réaliste basé sur un budget apporté en grande partie par les exportateurs propriétaires des centres et un appui en fonds de roulement et de prestations diverses pour le renforcement des capacités des opérateurs.

Pour atteindre cet objectif, nous avons pris en compte les recommandations des rapports précédents. Nous avons rencontré et interviewé des acteurs et prestataires jugés intéressants lors des phases précédentes. Nous avons enfin évalué quelques interventions jugées utiles et conformes au mandat et ressources disponibles du projet. Quatre exportateurs pilotes ont été identifiés et sélectionnés sur la base de leurs expériences en commerce export et leurs surfaces financières.

A l'issue de cette démarche méthodologique, nous avons élaboré un plan d'intervention du projet en deux parties :

- Le plan d'action du projet pilote (15 mois)
- Le plan d'action à moyen terme (qui est une chronologie d'actions non encore budgétisées)

Dans le cadre de ce plan d'action, nous avons projeté l'implantation de quatre centres de collecte d'amandes et de beurre avec une capacité par centre de 40 tonnes d'amandes à produire dans le centre ou à acheter auprès de la communauté, et de 12 tonnes de beurre à obtenir après broyage en méthode semi-mécanisée manuelle dans le centre ou en faisant broyer à l'extérieur par les transformateurs.

Pour la collecte par achat des produits, les prix d'achat suivant ont été proposés :

- Kilogramme de noix : 80 FG (0,018\$)
- Kilogramme d'amande : 400 FG (0,090\$)
- Kilogramme de beurre : 2 500 FG (0,57\$)

Un fonds de roulement de 5 000 000 FG (1 075,26\$) sera mis en place par le projet ARCA pour chaque exportateur dans la structure de crédit de proximité (Maison Régionale de l'Entreprise) et un fonds de prestations de 6 000 000 FG (1 290,32\$) pour le renforcement des capacités.

Les deux phases seront ponctuées d'interventions transversales telles que l'alphabétisation fonctionnelle, la gestion, l'organisation et l'administration des groupements associatifs.

L'implantation de centres de collecte où plusieurs opérations de traitement se succèdent en présence de plusieurs acteurs de terrain est une voie sûre de vulgarisation de bonnes pratiques et d'augmentation des volumes en vue d'accéder à plus de marchés, surtout des marchés plus rémunérateurs et plus réguliers.

Le budget d'interventions du projet ARCA s'élève pour cette phase pilote à un montant de 99 000 000 FG (21 290,28\$).

1. INTRODUCTION

Au terme des phases 1 et 2 de cette étude sur la filière karité en Guinée, nous avons abouti aux conclusions suivantes :

- Les marchés des produits karité aux niveaux national, régional et international présentent de grandes opportunités avec des perspectives de croissance à moyen et long terme.
- Malgré l'existence d'un potentiel important et d'une tradition séculaire des populations locales dans l'activité karité, la valorisation de la ressource et le développement de la filière passent par une assistance technique, matérielle et financière qui a fait défaut jusqu'à ce jour.
- C'est donc pourquoi, ayant bien perçu l'analyse diagnostique de l'offre et de la demande des produits karité en Guinée et cerné les atouts et contraintes du secteur, le projet ARCA, dans le cadre d'une stratégie et d'une démarche logique, synergique et concertée avec l'ensemble des partenaires et des acteurs, doit mettre en œuvre plusieurs interventions planifiées pour améliorer l'offre des produits et diversifier la demande.

Cette troisième phase de l'étude vise à fournir le cadre pour un agri-business d'exportation basé sur la collecte, la transformation et l'exportation des produits karité de Guinée et de fournir un guide que le projet ARCA doit suivre pour la mise en œuvre de son appui. Durant cette phase, nous allons proposer une liste d'interventions, une évaluation de coûts par intervention et un planning de réalisation assorti d'un budget estimatif.

2. MÉTHODOLOGIE

Pour effectuer cette mission, nous avons adopté une démarche qui repose sur quatre éléments :

- La prise en compte des recommandations des deux rapports précédents
- Les visites et interviews des acteurs et prestataires jugés intéressants lors des premières missions
- Les évaluations de quelques interventions jugées utiles et conformes au mandat et ressources disponibles du projet ARCA
- L'identification de quatre opérateurs pilotes pour l'exportation de l'amande ou du beurre de karité

La première intervention du projet doit être son propre marketing auprès de la population cible, des partenaires et des autorités. Il s'agit de présenter le projet ARCA, ses objectifs, ses modalités et ses conditions d'intervention.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'intervenir séparément sur la production d'amande de qualité, dit « amande améliorée », et de beurre de qualité, dit « beurre amélioré ». Etant donné que la qualité de tout produit fini de karité dépend de celle de l'amande, nous suggérons que tous les exportateurs pilotes interviennent dans la production d'amandes soit pour l'exporter soit pour produire du beurre. Sachant que la production de ces qualités améliorées requiert un travail d'information et de formation de longue haleine, les qualités homologues ordinaires coexisteront mais seront achetés à des prix différents et inférieurs.

LES INTERVIEWS

Nous nous sommes rendus chez certains fournisseurs de biens et services tels que les services de formation, d'information (radios rurales et communautaires), et de fourniture d'emballages. Les informations sur les coûts proviennent de ces différents entretiens avec eux.

3. ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

A. PLAN D'ACTION À COURT TERME (15 MOIS)

Nous proposons un plan d'action à court terme (15 mois) pour l'organisation d'une exportation pilote de 80 tonnes d'amandes de karité et d'une transformation de 80 tonnes d'amandes en beurre de karité.

3.1. MISE EN PLACE DE QUATRE CENTRES POUR COLLECTE ET FACILITATION DE L'EXPORTATION DE L'AMANDE

3.1.1. Choix et connaissance des exportateurs pionniers

- Elhadj Mouctar Sano, exportateur de noix de cajou depuis trois ans :
 - Administrateur de Métal-Guinée.
 - A organisé la communauté de son village Lorombo en une association villageoise de développement de 115 membres, en majorité des femmes, pour l'exploitation du karité.
 - Il a un projet de collecte, de traitement et d'exportation des amandes de karité en partenariat avec la Société Métal-Guinée.
 - Contact : 21-12-03.
 - Zone à couvrir : Kouroussa-Kankan.
- Lamine Traoré, opérateur économique :
 - Achète du beurre à Kankan.
 - Exportateur de produits agricoles : petit piment, sésame, et s'intéresse à l'exportation du beurre. Collabore avec un groupement à Kouroussa et trois à Soumankoi.
 - Couvre la zone Kouroussa-Siguiiri.
 - Contact : 29-99-27.
- Fatoumata Binta Baldé, propriétaire de la société FabaAiba Import-Export :
 - Elle dispose d'un contrat de fourniture de 20 000 tonnes de beurre.
 - Elle encadre des groupements féminins de productrices de beurre qu'elle préfinance et forme aux bonnes pratiques de production. Elle a 98 groupements dont 2 à Dabola, 69 à Dinguiraye et 27 à Tougué.
 - Contact : 21-51-39/55-39-16.
- Spondon Phukan, opérateur économique :
 - Représentant des Ets. Regent pour l'exportation du beurre de karité.
 - Couvre la zone de Mandiana, Kankan et Siguiiri où il dispose des collecteurs.
 - Contact: 25-11-10.

Nous retenons ces quatre pour l'exportation pilote d'amandes et de beurre pour les raisons suivantes :

- Ils sont déjà dans la commercialisation des produits de récolte précisément dans le karité.

- Ils ont une certaine expérience dans l'organisation de la collecte et du circuit de la commercialisation des produits karité en Guinée.
- Ils ont enfin une certaine surface financière nécessaire pour brasser de grands volumes de produits.

3.1.2. Affectation des zones de collecte

Tableau 1 : Affectation des zones de collecte aux exportateurs pilotes

Préfectures	Sous-préfectures	Forêt à karité (districts sites)	Distances de la préfecture	Exportateurs pilotes
Kouroussa	Cissela	Forêts de Lorombo, de kankaya et de nièmè	100 km	Elhadj Mouctar Sano
	Sanguiana	Forêt de Labero et forêt de bakroukonin (district de Bokoro)	50 à 60 km	Lamine Traoré
	Komolakoura	Forêts des districts de santiya et kakidi	120 km	
	Koumana	Forêt de kourala (district de kourala)	50 km	Elhadj Mouctar Sano
Kankan	Missamana	Forêt devenue plantation naturelle de Hadja Fatoumata KEITA (district de Doumawalia)	25 km	Elhadj Mouctar Sano
	Baté Nafadji	Forêt de Timinindou (district)	40 km	Lamine Traoré
	Karifamoriah	Forêt et plantation naturelle (district de Aliamouno)	30 km	
Mandiana	Morodou	Forêt de Morodou	25 km	Spondon Phukan
	Faralako	Forêts des districts de Sountoudiana, Alama et Gbonko	15 km	
	Niantanina	Forêt à la frontière malienne	100 km	
Sigüiri	Doko	Forêt de Doko	50 km	Groupements de Brian D. Lamine Traoré
	Bankou	Forêt de Bankou	45 km	
	Niandakoro	Forêts des districts de Damissa et Norasoba	60-80 km	
Dabola	Commune urbaine Banko	Forêt de Koumarella Forêt de Soumgbanya	12 km 10 km	Fatoumata Binta Baldé
	Commune urbaine Dinguiraye	Forêt de Tinkisso	12 km	
		Forêt de Diatifère	75 km	
	Kalinko	Forêt de Kalinko	45 km	

Pour avoir plus d'amandes, avons-nous signalé, il faut que les centres soient plus proches des ramasseurs. Notre proposition d'affectation respecte les préfectures couvertes où les exportateurs ont certainement des groupements et collecteurs. Cependant, il convient de leur indiquer dans ces préfectures les sites où ils peuvent concentrer leurs efforts en vue d'atteindre des volumes maximums de produits.

Il est convenable que les quatre exportateurs pilotes opèrent dans la collecte et le traitement de noix, bien que ce soit Lamine Traoré et Elhadj Mouctar Sano qui sont intéressés à l'export des amandes. En effet, tous ces exportateurs doivent à notre avis intervenir dans la production des amandes de qualité par l'information, la formation et

le contrôle, car il faut se rappeler que la qualité de la matière première est l'élément décisif de la qualité de tout produit final. Chacun des exportateurs est libre de choisir un, deux ou plusieurs sites de collecte pour leur accessibilité, la dynamique sociale des populations résidentes et selon sa surface financière.

3.1.3. Organisation de la collecte dans chacun des quatre centres

Deux scénarios sont optionnels :

- Scénario 1 : Le centre recrute 10 manœuvres qui ramassent 15 à 25% du volume des amandes à collecter. Les 75 à 85% seront achetés par des ramasseurs villageois (individus, groupements et associations de villageois). Ces manœuvres vont ramasser les lundi et mardi et font ébouillanter et sécher toutes les noix collectées au centre le mercredi. Ils ramassent les noix encore jeudi et vendredi pour les ébouillanter et sécher le samedi. Les opérations de décortilage, lavage, triage et emballage suivront par la suite par tout le personnel du centre.
- Scénario 2 : Le centre achète directement l'amande produite par des villageois (individus, groupements et associations).

Tableau 2

Scénario 1A : Achat et traitement des noix jusqu'à obtention de l'amande

Investissement/ opérations	Equipements/matériels et aménagements	Coûts (FG)	Durée d'amort.	Dotations d'amort.
Ramassage	Paires de gants, de lunettes et de bottes	500 000 (108\$)	2 ans	250 000 (54\$)
Pesage	Balance	250 000 (54\$)	10 ans	25 000 (5,68\$)
	Lot d'ustensiles plastiques	500 000 (108\$)	4 ans	125 000 (27\$)
Ebouillantage	Cuiseurs	500 000 (108\$)	5 ans	100 000 (21,60\$)
	Marmites GM	200 000 (43,20\$)	10 ans	20 000 (4,54\$)
Séchage	Aires de séchage	1 000 000 (216\$)	5 ans	200 000 (43,20\$)
	Claies en bois	500 000 (108\$)	4 ans	125 000 (27\$)
	Bâches	300 000 (64,51\$)	3 ans	100 000 (21,60\$)
Décortilage	Mortiers, pilons, vans	250 000 (53,76\$)	5 ans	50 000 (11,36\$)
Triage/ nettoyage	Vans et sacs de sisal	100 000 (21,60\$)		
Ensachage et étiquetage	Lot de 1 000 sacs de sisal (de 80kg et cordage)	2 500 000 (537,63\$)		
Entreposage	Magasin (bail de 6 à 10 mois)	600 000 (129\$)		
Sous-total 1 = Investissement		7 200 000 (1 548,38\$)		
Sous-total 2 = Fonds de roulement pour achat de noix		5 000 000 (1 075\$)		
Total dotations aux amortissements				995 000 (213,98\$)

Investissement/ opérations	Equipements/matériels et aménagements	Coûts (FG)	Durée d'amort.	Dotations d'amort.
Personnel/Fonctionnement				
Gardien et magasinier	250 000 (53,76\$) FG/ mois x 6	1 500 000 (322,58\$)		
Contrôleur qualité-acheteur	300 000 FG (64,51\$)/ mois x 6 mois	1 800 000 (387,10\$)		
10 manœuvres (10 hommes) pour le ramassage et le transport des noix	100 000 FG (21,60\$)/ mois x 6 mois x 10	6 000 000 (1 290\$)		
10 manœuvres (hommes et femmes) pour le traitement des noix collectées	100 000 FG (21,60\$)/ mois x 6 mois x 10	6 000 000 (1,290\$)		
Frais de marketing et publicité		600 000 (129\$)		
Frais divers de gestion		1 500 000 (322,58\$)		
Sous-total 3 = Fonctionnement		17 400 000 (3 741,93\$)		
Organisation/ structuration/ redynamisation de groupements de productrices	20 hommes/jours x 300 000 FG (64,51\$)	6 000 000 (1 290\$)		
Formations				
Informations				
Sous-total 4 = Prestations		6 000 000 (\$1290)		
COUT OPERATIONNEL TOTAL (Scénario 1A)		35 600 000 FG (7 655,90\$)		

Tableau 3
Scénario 2A : Achat et vente des amandes

Investissement/opérations	Equipements/matériels et aménagements	Coûts (FG)	Durée d'amort.	Dotations d'amort.
Pesage/achat	Balance	250 000 (53,76\$)	10 ans	25 000 (5,68\$)
	Lot d'ustensiles plastiques	500 000 (108\$)	4 ans	125 000 (27\$)
Séchage	Aires de séchage	1 000 000 (\$216)	5 ans	200 000 (43,20\$)
	Claies en bois	500 000 (108\$)	4 ans	125 000 (27\$)
	Bâches	300 000 (64,51\$)	3 ans	100 000 (21,60\$)
Triage/nettoyage	Vans et sacs de sisal	100 000 (21,60\$)		
Ensachage et étiquetage	Lot de 1 000 sacs de sisal (de 80 kg et cordage)	2 500 000 (537,63\$)		
Entreposage	Magasin (bail de 6 à 10 mois)	600 000 (129\$)		
Sous-total 1 = Investissement		5 750 000 (1 236,56\$)		
Sous-total 2 = Fonds de roulement pour achat des amandes	(40 000 kg x 400 FG/kg)	16 000 000 (3 440,85\$)		
Total dotations aux amortissements				575 000 (123,63\$)

Investissement/opérations	Equipements/matériels et aménagements	Coûts (FG)	Durée d'amort.	Dotations d'amort.
Personnel/fonctionnement				
Gardien et magasinier	250 000 FG /mois x 6	1 500 000 (322,58\$)		
Contrôleur qualité-acheteur	300 000 FG/mois x 6 mois	1 800 000 (387,10\$)		
10 manœuvres (hommes et femmes) pour le traitement des amandes collectées	100 000 FG/ mois x 6 mois x 10	6 000 000 (1 290\$)		
Frais de marketing et publicité		600 000 (129\$)		
Frais divers de gestion		1 500 000 (322,58\$)		
Sous-total 3 = Fonctionnement		11 400 000 (2451,61\$)		
Organisation/ structuration/ redynamisation de groupements de productrices	20 hommes/jours x 300 000 FG	6 000 000 (1 290\$)		
Formations				
Informations				
Sous-total 4 = Prestations		6 000 000 (1 290\$)		
COUT OPERATIONNEL TOTAL (Scénario 2A)		39 150 000 FG (8 419,34\$)		

3.1.4. Estimation des quantités à collecter et calcul du fonds de roulement pour les centres

- Hypothèse haute : Un centre de collecte doit traiter 45 tonnes d'amandes par campagne.
- Hypothèse basse : Un centre de collecte doit traiter 40 tonnes d'amandes par campagne.

Quantité à collecter par le personnel du centre

100 kg de noix \longrightarrow 60 kg d'amandes

X kg de noix \longrightarrow 45 000 kg d'amandes

$$X = [(45\,000 \times 100)/60] = 75\,000 \text{ kg de noix}$$

- On estime que 25% de cette quantité sera collectée par le personnel du centre, soit $75\,000 \times 25\% = 18\,750 \text{ kg}$.
- Si la période de ramassage est fixée à 5 mois, nous avons $18\,750 \text{ kg}/5 = 3\,750 \text{ kg/mois}$.
- Puisqu'il y a 4 semaines dans un mois, nous avons : $3\,750/4 = 937,5 \text{ kg/semaine}$.
- Le programme prévoit 4 jours de ramassage dans la semaine et 2 jours de traitement des stocks au centre. A cet effet, nous avons : $937,5/4 = 234 \text{ kg/jour}$.
- Au cas où nous retenons 4 ouvriers/semaine (par roulement), nous aurons : $234/4 = 58,5 \text{ kg/jour/ouvrier}$, soit deux à trois voyages/jour.

On pense que les 10 employés qui sont chargés des traitements des noix au centre pourront en même temps ramasser les 25% de cette quantité à approvisionner, soit 18 750 kg en hypothèse haute et 16 667 kg en hypothèse basse.

Quantité à acheter auprès des villageois (groupements, associations, individus)

Des groupements mixtes et féminins et des associations de villages seront organisés ou redynamisés, puis formés et informés aux bonnes pratiques de collecte des noix. On estime que 75% des quantités à collecter seront achetées auprès des communautés.

$75\ 000\text{ kg} \times 75\% = 56\ 250\text{ kg}$ à collecter par la communauté et vendre au centre. Pour un groupement de 25 membres :

- Quota par mois : $56\ 250/5 = 11\ 250\text{ kg}$
- Quota par semaine : $11\ 250/4 = 2812,5\text{ kg/semaine}$
- Quota par jour : $2812,5/5 = 562,5\text{ kg/jour}$
- Quota par personne : $562,5/25 = 22,5\text{ kg/jour/personne}$

Calcul du fonds de roulement pour les centres de collecte

Scénario 1A

Volume total de noix à acheter auprès de la communauté = 56 250 kg

Prix d'achat = 4000 FG (0,090\$) le sac de 50 kg, soit un fonds nécessaire de :

$$\frac{56\ 250 \times 4000}{50} = 4\ 500\ 000\text{ FG (967,73\$)}$$

Scénario 2A

Quantité nette d'amande à obtenir après lavage, séchage et triage = 40 000 kg

Prix d'achat unitaire = 400 FG/kg

Soit un fonds nécessaire de $400\text{ FG} \times 40\ 000 = 16\ 000\ 000\text{ FG (3\ 440,85\$)}$

3.2. ORGANISATION DE LA PRODUCTION DU BEURRE DANS CHACUN DES QUATRE CENTRES

Les quatre centres ayant déjà un dispositif de matériels, il s'agit d'acquérir un certain nombre d'actifs additionnels pour l'exportateur qui opte de produire lui-même le beurre qu'il décide d'exporter.

Dans le Tableau 4 ci-dessous, les amandes obtenues des scénarios 1A et 2A sont transformées en beurre par la méthode semi-mécanisée manuelle. Dans le Tableau 5, l'exportateur du beurre fait broyer les amandes par les propriétaires de plates-formes privées.

Tableau 4
Scénario 1B : Transformation des amandes issues des scénarios 1A et 2A en
beurre par la méthode semi-mécanisée manuelle

Investissement/ opérations	Equipements/ matériels et aménagements	Coûts (FG)	Durée d'amor.	Montant d'amort.
Concassage et mouture des amandes	Mortiers, pilons, vans (doubler les quantités)	250 000 (53,76\$)	5 ans	50 000 (11,36\$)
Torréfaction de la poudre	Marmites GM spatules et louches ; déjà disponibles			
Broyage des amandes	Achat de 5 broyeurs manuels	600 000 (129\$)	3 ans	200 000 (43,20\$)
Malaxage de la pâte moulue	Achat du malaxeur de karité	800 000 (172,04\$)	10 ans	80 000 (17,20\$)
Cuisson de l'émulsion	Marmites, spatules, louches ; déjà disponibles	0		
Filtrage de l'huile	Achat de 4 bols en aluminium, du tissu de filtrage ou tamis en plastic	150 000 (32,25\$)	5 ans	30 000 (6,81\$)
Entreposage	Magasin (bail de 6 à 10 mois)	600 000 (129\$)		
Sous-total 1 = Investissement additionnel		2 400 000 (516,13\$)		
Dotations aux amortissements additionnels				360 000 (77,40\$)
Personnel pour le broyage manuel	Déjà disponible			
Contrôleur qualité-acheteur	Déjà disponible			
5 manœuvres supplémentaires pour le broyage manuel	100 000 FG/mois x 6 mois x 5	3 000 000 (645,16\$)		
Sous-total 2 = Fonctionnement additionnel		3 000 000 (645,16\$)		
Prestations	Déjà disponible			
COÛT OPERATIONNEL TOTAL ADDITIONNEL (Scénario 1B)		5 400 000 (1 161,28\$)		

Tableau 5
Scénario 2B : L'exportateur fait broyer les amandes par les propriétaires de plates-formes privées

Investissement/opérations	Equipements/matériels et aménagements	Coûts (FG)	Durée d'amort.	Montant d'amort.
Concassage et mouture des amandes	Mortiers, pilons, vans (doubler les quantités)	250 000 (53,76\$)	5 ans	50 000 (11,36\$)
Torréfaction de la poudre	Marmites GM spatules et louches	Déjà disponible		
Broyage des amandes	250 FG/mesure de 900 g de poudre	9 000 000 (1 935,48\$)		
Malaxage de la pâte moulue	Achat du malaxeur de karité	800 000 (172,04\$)	10 ans	80 000 (17,20\$)
Cuisson de l'émulsion	Marmites, spatules, louches	Déjà disponible		
Filtrage de l'huile	Achat de 4 bols en aluminium, du tissu de filtrage ou tamis en plastic	150 000 (32,25\$)	5 ans	30 000 (6,81\$)
Entreposage	Magasin (bail de 6 à 10 mois)	600 000 (129\$)		
Sous-total 1 = Investissement additionnel		1 800 000 (387,10\$)		
Sous-total 2 = Fonds de roulement additionnel pour frais de broyage (40 t d'amande)		9 000 000 (1 935,48\$)		
Dotations aux amortissements additionnels				360 000 (77,40\$)
Personnel/fonctionnement	Déjà disponible			
Contrôleur qualité-acheteur	Déjà disponible			
10 manœuvres (hommes et femmes) pour le traitement des amandes achetées	Déjà disponible			
Prestations	Déjà disponible			
COÛT OPERATIONNEL TOTAL ADDITIONNEL (Scénario 2B)		10 800 000 (2 322,58\$)		

Calcul du fonds de roulement

Une mesure de 900 grammes de poudre de karité est broyée à 250 FG.

40 000 kg de poudre → 444 444 mesures

Fonds nécessaire pour faire broyer : 250 FG x 444 444 = 11 111 000 FG (2 389,46\$)

Quantité de beurre transformé

60 kg d'amande → 18 kg de beurre

40 000 kg d'amande → X kg de beurre

$$X = \frac{40\,000 \times 18}{60} = 12\,000 \text{ kg de beurre}$$

4. INTERVENTIONS DIRECTES DU PROJET ARCA

4.1. MISE EN PLACE D'UN FONDS DE FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COLLECTE

L'intervention essentielle du projet est la mise en place d'un mécanisme de crédit adapté composé d'un système de crédit de campagne en faveur des collecteurs/exportateurs. Le projet ARCA doit prendre contact avec la Maison Régionale de l'Entrepreneur (MRE), devenue Maison Guinéenne de l'Entreprise. Cette institution de crédit est déjà installée dans des préfectures de la Haute Guinée. Elle finance des particuliers et groupements en équipements de transformation des produits et les fonds de roulement des activités.

Un mécanisme et des conditions de crédit adaptés au secteur seront conçus et négociés avec la MRE. Un montant maximum de 5 000 000 FG (1 075,26\$) sera dégagé par le projet pour chaque centre et placé dans un compte à la MRE, soit 20 000 000 FG (4 301,07\$) pour les quatre centres. Ce fonds viendra s'ajouter aux fonds propres des exportateurs.

Nous suggérons Alamako Kourouma (tel : 26-13-39) pour la conception du mécanisme et des conditions de crédit adaptés.

4.2. CRÉATION ET VULGARISATION DE LABELS « AMANDE AMÉLIORÉE » ET « BEURRE AMÉLIORÉ »

Le projet ARCA doit mettre en place un dispositif d'information, éducation et communication qui doit couvrir toute la zone de production. Ce dispositif inclut les radios rurales (régionale et communautaires de la Haute Guinée) et les formateurs-communicateurs.

4.2.1. Conception, réalisation et diffusion d'un magazine

Tableau 6 : Coût de réalisation d'un magazine de 10 à 15 mn plus une diffusion

N°	Désignation	Montant (FG)
1	Bandes magnétiques de 360 m (2 x 38 000 FG)	76 000
2	Piles R20 (12 x 350)	4 200
3	Bandes adhésives précoupées et amorces (Forfait)	6 250
4	Carburant pour le véhicule et le générateur (10 x 3 800 + 20 x 3 600)	110 000
5	Carburant pour le générateur de l'émetteur (15 x 3 800)	57 000
6	Cassettes audio pour copie (1 x 1200)	1 200
7	Perdiems d'un animateur, un technicien et un chauffeur	37 500
8	TOTAL 1	292 150 (62,82\$)
9	Autres charges administratives et techniques (30% du total 1)	87 645
	TOTAL	379 795 (81,67\$)

Le coût de rediffusion forfaitaire est de 5 000 FG la minute.

4.2.2. Conception, réalisation et diffusion d'un microprogramme

Tableau 7 : Coût de réalisation d'un microprogramme de 2 à 3 mn plus trois diffusions

N°	Désignation	Montant (FG)
1	Bandes magnétiques de 360 m (02 X 38 000 FG)	76 000
2	Piles R20 (12 X 350)	4 200
3	Bandes adhésives précoupées et amorces (Forfait)	6 250
4	Carburant pour le générateur de la station (10 X 3600)	36 000
5	Carburant pour le générateur de l'émetteur (5 X 3600)	18 000
6	Perdiems de deux animateurs et un technicien	45 000
8	TOTAL 1	185 450
9	Autres charges administratives et techniques (30% du total 1)	55 635
	TOTAL	241 095

Le coût de rediffusion forfaitaire est de 20% du coût de production.

4.2.3. Conception, réalisation et diffusion d'une table ronde

Tableau 8 : Coût de réalisation d'une table ronde de 20 à 30 mn plus une diffusion

N°	Désignation	Montant (FG)
1	Bandes magnétiques de 360 m (2 x 38 000 FG)	76 000
2	Piles R20 (12 x 350)	4 200
3	Bandes adhésives précoupées et amorces (Forfait)	6 250
4	Cachets participants extérieurs (20 000 x 5)	100 000
5	Carburant pour le générateur de la station (20 x 3 600)	72 000
6	Carburant pour le générateur de l'émetteur (30 x 3 600)	108 000
7	Cassettes audio pour copie (1 x 1 200)	1 200
8	Perdiems d'un animateur et un technicien	30 000
9	TOTAL 1	397 650
10	Autres charges administratives et techniques (30% du total 1)	119 295
	TOTAL	516 945

Le coût de rediffusion forfaitaire est de 5 000 FG la minute.

4.2.4. Conception, réalisation et diffusion de spots publicitaires

Tableau 9 : Coût de réalisation d'un spot publicitaire

A	COUT DE PRODUCTION D'UN SPOT PUBLICITAIRE	MONTANT (FG)
	Coût de réalisation et de diffusion de spots publicitaires de 15 à 60 secondes	30 000
B	COUT DE DIFFUSION D'UN SPOT PUBLICITAIRE	
	Dans les stations régionales	
1	Spot publicitaire de 0 à 15 secondes	22 100
2	Spot publicitaire de 15 à 30 secondes	26 600
3	Spot publicitaire de 30 à 45 secondes	32 300
4	Spot publicitaire de 45 à 60 secondes	35 500
	Dans les stations locales	
1	Spot publicitaire de 0 à 15 secondes	15 000
2	Spot publicitaire de 15 à 30 secondes	20 000
3	Spot publicitaire de 30 à 45 secondes	25 000
4	Spot publicitaire de 45 à 60 secondes	30 000

Des spots radio seront produits et diffusés (en français et en langues maninka et pular) pour toutes les informations sur les étapes, les avantages et surtout le prix du kilogramme de ce label amélioré. Puis suivra l'élaboration d'un documentaire sur la production de l'amande améliorée et ses avantages au plan commercial et industriel ; identification et recrutement des animatrices pour la diffusion des bonnes pratiques de traitement des noix et amandes dans les centres de collecte ; et formation des acheteurs à l'appréciation de la qualité afin qu'ils fixent des prix en fonction de la qualité.

Morlaye Sylla (consultant à l'ONUDI pour la transformation des produits), Binta Balde de FABA AIBA, Spondon Phukan, Elhadj Mouctar Sano, Alphan Tinguiano (animateur de l'ONG ATL pour les groupements à Dabola) et Alpha Alimou Diallo seront consultés pour former les acteurs, élaborer les guides et préparer les entretiens et interventions radiophoniques et publicitaires sur les conditions des acheteurs et consommateurs, les caractéristiques du label amélioré et ses avantages et les bonnes pratiques de production, de conditionnement et de conservation, et pour inculquer tous autres messages pour améliorer la qualité des produits.

Un montant de 15 000 000 FG peut être provisionné par le projet pour cette activité.

4.3. APPUI À L'ÉTABLISSEMENT DES LIENS DE MARCHÉS

L'équipe du projet doit :

- Identifier des clients actuels et potentiels des produits karité et confectionner un répertoire pour l'amande et pour le beurre avec leurs exigences et préférences
- Identifier et sélectionner des groupements potentiellement intéressants du point de vue de relations d'affaires avec des clients
- Prendre des dispositions pour obtenir des échantillons représentatifs directement des producteurs et centres de collecte
- Identifier et lever les obstacles liés à l'exportation des produits agricoles et de cueillette de Guinée, de même que les conditions pour bénéficier des avantages de la loi AGOA (African Growth and Opportunity Act)

Ces échantillons seront conditionnés et expédiés par le projet au laboratoire de ASNAPP (Agribusiness in Sustainable Natural African Plant Products) à l'Université Rutgers, qui aidera pour le développement des grades de qualité et l'établissement d'un minimum de standards acceptables pour le marketing. Des paramètres de qualité seront établis aussi bien à la source que dans les méthodes de transformation et d'emballages.

La composition chimique des beurres sera analysée en relation avec les laboratoires tels que ceux de l'Université Rutgers pour les sciences alimentaires. L'analyse sera focalisée sur les acides gras essentiels et les huiles essentielles.

En possession de ces grades et d'autres paramètres de qualité, tels que les composants chimiques essentiels, le projet ARCA doit regarder le géant marché asiatique (Corée, Japon, Indonésie, Taïwan, Hong Kong et Chine), qui offre des opportunités de marchés potentiels en addition au marché nord Américain.

Un montant de 20 000 000 FG peut être provisionné par le projet pour cette activité.

B. PLAN D'ACTION À MOYEN TERME (AU COURS DE LA DEUXIÈME CAMPAGNE OU DE LA PHASE OPÉRATIONNELLE DU PROJET)

4.4. AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS KARITÉ

4.4.1. Appui pour le prétraitement du beurre ordinaire, analyse et étiquetage

Notre beurre artisanal convient plus à l'utilisation domestique qu'à l'exportation du fait de son hétérogénéité. En effet, un lot de plus de 10 tonnes de beurre non homogénéisé peut provenir de 400 à 450 femmes productrices, donc de plusieurs origines et des conditions différentes de traitement.

Le prétraitement du beurre est un ensemble d'opérations qui améliorent son accessibilité. Actuellement, il est réalisé tant bien que mal par quelques groupements féminins :

- Un groupement féminin au sein de l'Union Régionale de Commercialisation des Oléagineux (URCO) qui collecte et purifie le beurre à Dabola s/c Hadja Djénéba Bangoura, présidente de l'Union, djebangoura@yahoo.fr.
- Le groupement des femmes associées de Dalako (Kankan ville) achètent et raffinent le beurre de karité s/c Konaté ACA Kankan, tel : 58-06-46/71-05-30.
- Enfin, l'Association des Femmes Techniciennes et Technologues (AFTT) dispose d'unité de transformation des produits (fruits et céréales) sur financement de l'ADF (African Development Foundation), tel : 71-10-15/27-27-63.

L'intervention du projet consiste à systématiser ce prétraitement au niveau des comptoirs d'achats. Il s'agit de mettre en contact les grossistes/exportateurs de beurre avec ces groupements de raffinage. Une formation et la fourniture de matériels (bassines en plastique, filtres et homogénéisateur) et d'emballages adaptés s'avèrent nécessaires.

Un montant de 5 000 000 FG peut être provisionné par le projet pour cette activité.

4.4.2. Mise en place de comptoirs d'achat de beurre et d'amandes dans chacune des préfectures sites

Les comptoirs seront surtout des points de collecte du beurre de karité et si besoin des amandes. En plus des exportateurs pilotes, l'équipe du projet identifiera d'autres opérateurs de la filière (collecteurs, grossistes, magasiniers, sociétés, groupements, unions) qui doivent disposer d'actifs nécessaires à l'achat, transport, et entreposage du beurre.

Toujours par l'intermédiaire de l'institution MRE, le projet apportera un fonds de commercialisation pour tous ces opérateurs titulaires de comptes dans cette institution. Un minimum de formation leur sera assuré pour l'appréciation de la qualité du beurre à l'achat, la purification et l'homogénéisation des lots, ainsi que le conditionnement et l'étiquetage.

Après une analyse sommaire de ce beurre ordinaire et du beurre amélioré, le projet pourra établir des joint-ventures entre importateurs, exportateurs et les comptoirs en fonction des caractéristiques des lots. Des cahiers de charges et des contrats

d'approvisionnements seront établis entre ces différents partenaires sous l'égide du projet.

Un montant de 15 000 000 FG (3 225,80\$) peut être provisionné par le projet pour un fonds de crédit revolving.

4.5. AUGMENTATION DES VOLUMES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS KARITÉ

4.5.1. Contribution à la mise en marche des plates-formes existantes

Durant la mission de terrain de 8 jours, nous avons dénombré 28 plates-formes multifonctionnelles, dont la grande majorité appartient à des groupements, et 13 autres équipements de traitement financés par la MRE pour les particuliers.

Pour contribuer à la mise en marche de ces plates-formes existantes, à leur pleine utilisation et à leur bonne gestion, le projet ARCA doit décider et rédiger des appels à candidatures pour :

- L'ouverture et l'approvisionnement de magasins privés en pièces détachées
- La fourniture de prestations de maintenance de ces installations
- Les formations techniques à la manipulation et à l'entretien par des membres des groupements
- Les formations en gestion et contrôle de gestion, en tenue de comptabilité simplifiée

L'appui financier du projet envers les magasiniers de pièces détachées se fera par le même mécanisme que les collecteurs à travers l'institution de crédit de proximité.

4.5.2. Appui à l'accès de prestataires privés aux équipements complets de transformation

De préférence les meuniers, les maintenanciers, les anciens exploitants de plates-formes, les propriétaires des centres de collecte des fruits et amandes et les groupements féminins qui ont fait leur preuve seront encouragés à présenter des demandes de financement au projet ARCA basées sur des études techniques et financières fiables de leurs projets.

Cette augmentation du parc d'équipements de traitement des produits par l'incitation des particuliers aura un impact positif sur leur rentabilité et leur longévité au bénéfice de toute la filière.

4.5.3. Contribution à la mécanisation complète du processus de traitement du karité

Des artisans et fournisseurs maliens pratiquent l'aiguisage et l'incision du disque du broyeur. Le projet ARCA doit procéder à la même adaptation du disque en impliquant les artisans fabricants locaux et doit vulgariser l'opération au niveau de tous les transformateurs. Des voyages d'études seront organisés à cet effet.

D'autre part, un artisan guinéen de Kankan a conçu un malaxeur et un cuiseur qui sont opérationnels mais ne sont pas encore vulgarisés. Enfin, un ingénieur du Burkina a conçu un décortiqueur à noix de karité qui est au nombre des équipements avec

lesquels l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) aurait équipé le centre point filière karité de Dioila au Mali. La prise en compte de ces innovations et leur vulgarisation augmenterait à coup sûr la capacité productive des acteurs en éliminant ces efforts physiques pénibles et à faible rendement.

4.5.4. Interventions transversales du projet ARCA

Durant les phases pilote et opérationnelle du projet, nous procéderons à un ensemble d'actions d'appui concernant tous les acteurs et à tous les niveaux de la filière.

Établir un répertoire des acteurs de la filière

Un recensement des principaux acteurs comprenant leur domaine d'activités, leur adresse, et leurs profils est le premier travail à faire qui permettra au projet ARCA de savoir qui fait quoi dans la filière. Il permettra aussi aux différents acteurs de se connaître et d'établir des relations d'affaires si tel est leur souhait. Un appel à candidatures permettra d'identifier un consultant capable de constituer une base de données dynamique pour répertorier et suivre l'ensemble des acteurs de la filière.

Organisation, spécialisation et structuration des acteurs de la filière

Le profil des groupements actuels est tel qu'une redynamisation est nécessaire de même que la formation de nouveaux groupements spécialisés en karité. Ceci aura un impact sur le volume de production et la rentabilité de l'activité karité. L'Agence de Commercialisation Agricole (ACA) est déjà sur cette voie et une synergie est nécessaire avec le projet ARCA en ce qui concerne la filière karité.

Voyages d'études et échanges d'expériences en Guinée, au Mali et au Burkina

Des animatrices villageoises ou des fonctionnaires féminins du Service National de Promotion Rurale et de Vulgarisation présents dans les communautés rurales de développement, et dont les activités sont connues et appréciées des villageois, peuvent être impliquées pour le changement des méthodes d'exploitation si elles participent à des voyages d'études que le projet organisera si possible.

Par exemple, à Zantiébougou et Kolon Diéba au Mali, les femmes ont un modèle d'organisation et de production d'amandes qui fait ses preuves. A Dioila au Mali, un centre semi-industrielle de traitement de karité, propriété d'une union de 30 groupements féminins de karité et où tout le processus est mécanisé, a été inauguré en octobre 2006.

Sensibilisation et implication de l'Etat dans le financement de la filière

L'organisation de tables-rondes et d'ateliers sont des occasions d'information et de marketing sur le projet et sa filière-cible auprès des autorités locales et nationales. L'Etat peut ainsi participer non seulement à la protection de l'arbre, mais au financement de la filière.

D'autres interventions sont nécessaires, telles que le renforcement des capacités et le suivi-évaluation des impacts et effets des activités du projet sur les cibles et la filière en général. Ces interventions seront inscrites pour la plus part dans le mandat du personnel du projet.

5. CONCLUSION

L'établissement des liens de marchés et donc de la commercialisation concernant les produits de karité est le moteur du développement de la filière karité. C'est pourquoi le projet ARCA, qui veut des actions concrètes et immédiates, a identifié, lors des premières études et sorties de terrain, un ensemble d'éléments favorables sur lesquels il va baser ses premières actions, à savoir :

- La mise à contribution de quatre exportateurs pilotes, dont deux en amandes et deux autres en beurre de karité
- Le repérage et la présélection de zones à fort potentiel karité, où il convient de créer les centres de collecte
- L'itinéraire technique et les conseils et coûts nécessaires pour l'implantation de quatre centres de collecte et de transformation des produits karité pour une amélioration des méthodes d'exploitation de la ressource et un approvisionnement fiable des marchés extérieurs

Dans les investissements nécessaires pour ces centres, la plus grande partie du budget provient des exportateurs, à laquelle s'ajoute des fonds d'appui du projet pour une intervention programmée. Une distinction est faite du point de vue opérationnel entre les composantes amande et beurre. Pour chacune de ces composantes, deux scénarios sont proposés au libre choix des exportateurs propriétaires de ces unités de production.

Le plan d'action qui est proposé comporte deux phases successives. La première, de janvier 2006 à mars 2007, dite phase pilote, est celle qui est budgétisée. La deuxième, dite phase opérationnelle, qui n'est encore pas soutenue par un budget, servira de guide aux décideurs.

Durant les deux phases, des interventions transversales nécessaires au développement de la filière sont proposées au projet. Bien que les scénarios proposés sont au libre choix, il est fortement conseillé aux exportateurs de s'impliquer dans la collecte et la transformation afin de mieux contrôler la qualité des produits karité.

Le budget d'investissement de chaque centre pour la composante amande varie de 5 750 000 FG (1 236,54\$) à 7 100 000 FG (1 526,86\$) à la charge des exportateurs selon qu'ils achètent directement les amandes ou achètent les noix pour les transformer en amandes. Si dans l'environnement d'un centre, la dynamique sociale, l'organisation et la motivation des populations permettent d'acheter un volume important d'amandes de qualité, le scénario d'achat peut être privilégié. Sinon les centres doivent disposer des moyens et personnels prévus pour produire les volumes recherchés.

Quant à la composante beurre, les exportateurs doivent supporter un investissement additionnel variant de 1 800 000 FG (387,09\$) à 2 400 000 FG (516,12\$) selon que l'exportateur fait broyer la poudre de karité par les transformateurs extérieurs ou par les moyens et personnels propres à son centre. Les budgets d'investissement et d'exploitation proposés correspondent à une capacité de production par centre et par campagne de 40 tonnes d'amandes et de 12 tonnes de beurre.

**ANNEXE A :
CHRONOGRAMME D'INTERVENTION DU PROJET ARCA POUR LA PHASE PILOTE DE 15 MOIS**

Actions	Jan 2006	Fev 2006	Mars 2006	Avril 2006	Mai 2006	Juin 2006	Juil 2006	Août 2006	Sept 2006	Oct 2006	Nov 2006	Dec 2006	Jan 2007	Fev 2007	Mars 2007	Avr 2007	Mai 2007	
1. Choix des sites des centres	←→																	
2. Aménagement et équipement	←→	←→																
3. Appui budget (pour achat d'emballages)				←→														
4. Organisation et formation des groupements	←→	←→	←→	←→														
5. Mise en place du fonds de campagne		←→																
6. Campagne d'information, éducation et communication pour les labels améliorés			←→	←→	←→	←→	←→	←→	←→					←→				
7. Préparation, expédition et analyse des échantillons			←→	←→	←→	←→	←→	←→										
8. Etablissement des liens de marché					←→	←→	←→	←→	←→									
9. Appui et suivi de l'exportation						←→	←→	←→	←→	←→	←→	←→	←→					

ANNEXE B : BUDGET ESTIMATIF POUR LA PHASE PILOTE DE 15 MOIS

Activités	Coûts (FG)		Observations	Sources de fonds (FG)	
	Scénario 1	Scénario 2		Exportateurs pilotes	Appui ARCA
1. Mise en place et fonctionnement des centres					
— Total investissement	7 100 000	5 750 000	Organisation de la collecte d'amandes dans les centres	5 750 000 ou 7 100 000 FG	5 000 000 x 4= 20 000 000 FG 6 000 000 x 4= 24 000 000 FG
— Total fonctionnement	17 400 000	11 400 000		11 400 000 ou 17 400 000 FG	
— Fonds de roulement	5 000 000	16 000 000		5 000 000 ou 16 000 000 FG	
— Fonds de prestations de services	6 000 000	6 000 000			
Total investissement additionnel	2 400 000	1 800 000	Organisation de la collecte d'amandes dans les centres	1 800 000 ou 2 400 000	
Total fonctionnement additionnel	3 000 000			3 000 000	
Fonds de roulement pour le broyage		9 000 000		9 000 000	
2. Création et vulgarisation des labels améliorés d'amandes et de beurre					
— Conception des thèmes des messages radiophoniques à communiquer	15 000 000	15 000 000			15 000 000
— Conception des processus de production					
— Recueil des informations techniques et commerciales (sur les prix, les produits, les exigences des clients, etc.)					
3. Etablissement des liens de marché (confection des répertoires des acheteurs avec leurs exigences, préparation des échantillons, expédition et analyse des échantillons, mise en contact et contractualisation des marchés)	20 000 000	20 000 000			20 000 000
4. Appui pour le prétraitement du beurre ordinaire (purification, homogénéisation, conditionnement et étiquetage)	5 000 000	5 000 000			5 000 000
5. Appui pour la mise en place des comptoirs d'achat de beurre et d'amande dans chaque préfecture site du projet	15 000 000	15 000 000			15 000 000
COUT TOTAL D'INTERVENTION DU PROJET ARCA					99 000 000 FG